



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 4 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 4 décembre 2018 à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bruno GICQUELLO, Maire.

Etaient présents : M. GICQUELLO, Maire, M. LEMBELEMBE, 1^{er} adjoint, Mme BLANCO-HERCELIN, 2^{ème} adjointe, M. GUILLEMOT, 3^{ème} adjoint, Mme LE LIEVRE, 4^{ème} adjointe, M. LE BRUN, 5^{ème} adjoint, Mmes LE SAUTER – LE BEL, BROOK, OGER, HAVART, LHOPITALIER, MM. BROGARD, OUTIN, POUESSEL, Mme GRU, Mme TREGOUET, M. HAVART, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. KERVICHE donne pouvoir à M. BROGARD
M. DANY donne pouvoir à Mme TREGOUET

Secrétaire de séance : M. POUESSEL est nommé secrétaire de séance

Date de convocation :
30 novembre 2018

Nombre de membres:
en exercice : 19
présents : 17
procurations : 2
votants : 19

Finances

• **2018_12_04_01 : Budget principal : décision modificative n°2**

M. le Maire rappelle que les membres du Conseil Municipal ont été destinataire de la décision modificative n°2 validée par la commission des finances qui s'est déroulée le 21 novembre 2018. Carole Blanco-Hercelin, adjointe aux finances, les membres de la Commission des finances, Mme Lanoë, responsable administrative, et M. Le Gal, DGS, ont travaillé sur ce projet qui vous est proposé ce soir.

M. Le Gal présente les principaux éléments du projet de décision modificative

Budget principal : décision modificative n°2

Principaux équilibres – section de fonctionnement



Total des recettes de fonctionnement au BP : **2 547 412,15 €**

Total des recettes de fonctionnement au BP + DM N°2 : **2 648 087,15 € (+4,0%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP + DM n°1	DM n°2
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	82 650,00 €	+ 25 900,00 €
73	Impôts et taxes	1 672 245,99 €	+ 64 711,00 €
74	Dotations et subventions	498 280,00 €	- 10 838,00 €
75	Autres produits de gestion courante	74 300,00 €	+ 10 400,00 €
013	Atténuation des charges	13 000,00 €	+ 6 900,00 €
76	Produits financiers	25,00 €	+ 2,00 €
77	Produits exceptionnels	1 673,70 €	+ 3 600,00 €
Total de crédits complémentaires :			100 675,00 €

Budget principal : décision modificative n°2

Principaux équilibres – section de fonctionnement



Total des dépenses de fonctionnement au BP : **2 547 412,15 €**

Total des dépenses de fonctionnement au BP + DM N°2 : **2 648 087,15 € (+4,0%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP + DM n°1	DM n°2
011	Charges à caractère général	616 811,00 €	+ 64 412,00 €
012	Charges de personnel et assimilés	955 050,00 €	+ 30 963,00 €
65	Autres charges de gestion courante	507 500,00 €	+ 3 900,00 €
66	Charges financières	163 908,57 €	+ 1 400,00 €
Total de crédits complémentaires :			100 675,00 €

Budget principal : décision modificative n°2

Principaux équilibres – section d'investissement



Total des recettes d'investissement au BP : **872 710,65 €**

Total des recettes d'investissement au BP + DM N°2 : **867 196,38 € (< -1%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP + DM n°1	DM n°2
13	Subventions d'investissement	234 821,26 €	- 19 664,27 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00 €	+ 550,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	+13 600,00 €
Total de crédits complémentaires :			- 5 514,27 €

Budget principal : décision modificative n°2

Principaux équilibres – section d'investissement



Total des dépenses d'investissement au BP : **872 710,65 €**

Total des dépenses d'investissement au BP + DM N°2 : **867 196,38 € (< -1%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP + DM n°1	DM n°2
204	Subventions d'équipement versées	7 797,00 €	- 3 745,00 €
	n°127 : acquisition de matériel	16 385,30 €	3 614,70 €
	n°135 : réfection voirie	88 713,00 €	3 287,00 €
	n°148 : aménagement église	228 488,84 €	21 511,16 €
	n°211 : frais d'études et de recherche	45 035,39 €	- 13 663,21 €
	n°220 : aménagements urbains	51 228,00 €	10 772,00 €
	n°225 : logiciels informatique mairie	1 453,20 €	- 0,20 €
	n°51 : réhabilitation et extension Hôtel de Ville	34 890,72 €	- 26 890,72 €
16	Emprunts et dettes assimilées	150 650,75 €	- 400,00 €
Total de crédits complémentaires :			- 5 514,27 €

Commentaires et observations sur la délibération :

M. HAVARD : Pourquoi travaillent-ont dans ces délais ?

Mme TREGOUET : Nous savons qu'il est de votre responsabilité de convoquer les Conseils mais nous avons des organisations professionnelles et nous souhaiterions être informés en amont. Par ailleurs, qui était invité à la Commission ?

M. HAVARD : c'est moi qui étais invité. Mais à qui ai-je succédé ?

B. GICQUELLO : il y a eu beaucoup de démissions sur votre liste. Mais vous avez reçu une convocation et il était de votre responsabilité de proposer à un autre membre de votre liste d'être présent.

Mme TREGOUET : A quoi correspond l'accroissement des frais de personnel ?

B. GICQUELLO : il y a eu l'intégration des personnels saisonniers pour la Maison de l'eau, payés auparavant via une subvention, le surcroît d'activité au camping municipal, et des remplacements liés aux arrêts de travail.

Après délibération et à la majorité (3 abstentions : Michelle Trégouët, Pierre-Gilles Havart, Michelle Trégouët ayant le pouvoir de Bertrand Dany), le conseil municipal valide la décision modificative n°2.

Budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire : décision modificative n°1

Nous allons aborder le Budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et la proposition de Décision Modificative, validée par la Commission des finances, qui vous a été transmis.

M. Le Gal va vous en faire une rapide présentation avant nos échanges et le vote

Budget annexe MSP : décision modificative n°1

Principaux équilibres – section de fonctionnement



Total des recettes de fonctionnement au BP : **80 955,38€**

Total des recettes de fonctionnement au BP + DM N°1 : **82 015,38 € (+1,3%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP	DM n°2
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	10 892,59 €	- 310,00 €
75	Autres produits de gestion courante	54 462,79 €	- 470,00 €
77	Produits exceptionnels	15 600,00 €	+ 1 840,00 €
Total de crédits complémentaires :			1 060,00 €

Budget annexe MSP : décision modificative n°1

Principaux équilibres – section de fonctionnement



Total des dépenses de fonctionnement au BP : **80 955,38 €**

Total des dépenses de fonctionnement au BP + DM N°1 : **82 015,38 € (+1,3%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP	DM n°2
011	Charges à caractère général	26 457,60 €	- 17 960,00 €
023	Virement à la section d'investissement	40 413,71 €	+ 19 020,00 €
Total de crédits complémentaires :			1 060,00 €

Budget annexe MSP : décision modificative n°1

Principaux équilibres – section d'investissement



Total des recettes d'investissement au BP : **386 159,87 €**

Total des recettes d'investissement au BP + DM N°1 : **383 979,87 € (< 1%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP	DM n°2
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 730,00 €	- 21 830,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	40 413,71 €	+19 020,00 €
Total de crédits complémentaires :			- 2 810,00 €

Budget annexe MSP : décision modificative n°1

Principaux équilibres – section d'investissement



Total des dépenses d'investissement au BP : **386 159,87 €**

Total des dépenses d'investissement au BP + DM N°1 : **383 979,87 € (< 1%)**

N° du chapitre	Intitulé du Chapitre	BP	DM n°2
204	Subventions d'équipement versées	2 350,02 €	+ 13 480,00 €
23	Immobilisations en cours	129 904,47 €	- 16 290,00 €
Total de crédits complémentaires :			- 2 810,00€

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide la décision modificative n°1 du budget annexe de la MSP.

Tarifs municipaux : vote des tarifs 2019

Nous passons maintenant au projet de grille des tarifs municipaux pour l'exercice 2019. Celui-ci a également été abordé lors de la dernière Commission des finances.

Je vous précise que la Commission a proposé de ne pas modifier les tarifs municipaux pour l'année 2019, après l'augmentation de 1,5% qui avait été décidée l'année passée.

Commentaires et observations sur la délibération :

Mme TREGOUET : peut-on inscrire la gratuité une fois par an pour la salle des sources pour les associations locales, comme cela a déjà été évoqué auparavant ?

M. GICQUELLO : effectivement, c'est une demande dont nous avons déjà parlé, et qui a été rappelée lors de la réunion « élus – associations » que nous avons organisé récemment. Je propose que cette demande soit inscrite effectivement dans la grille 2019 des tarifs et que nous soumettons au vote.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide la grille tarifaire 2019.

Je vous remercie

Vous l'avez constaté, notre situation financière ne nous autorise pas de largesses. Nous entendons ça-et-là les attentes de grands projets, les demandes d'investissements importants pour notre Ville. Bien sûr, nous sommes pleinement conscients des nombreuses attentes des particuliers et des associations de Malestroit. Nous les partageons pour beaucoup, et, en tant qu'élu, nous avons également nos idées et nos projets pour la Ville. Mais, nous le redisons, nos finances sont contraintes et nous devons gérer au mieux les priorités pour le bien-vivre de notre Commune.

Nombre d'entre vous ont certainement constaté une hausse de leur impôts locaux. Cette hausse n'est en aucun cas due à une décision de la Commune. Je le réprécise dans l'éditorial du prochain Malestroit Actualité que vous recevrez très bientôt : nous avons promis de ne pas augmenter les impôts lors de notre élection et cet engagement, nous le tenons.

Notre situation est donc malheureusement très simple. Nous sommes confrontés à un triple défi : nous devons assumer depuis notre élection la gestion d'une Commune lourdement endettée (je vous rappelle, mais peut-être ne l'avez-vous jamais su : 17 contrats de prêts ont été conclus entre 2004 et 2008 inclus) ; nous devons aussi faire face au désengagement continu de l'Etat ; et pour autant nous n'augmentons pas les impôts.

Mais ce choix de stabilité fiscale, nous le maintenons et nous ne le regrettons pas. L'actualité montre à quel point la question des impôts et des taxes est un sujet d'importance et qu'il ne doit pas être pris à la légère. Quelques euros par-ci et quelques dizaines d'euros par-là peuvent représenter, cumulées, pour les ménages les plus modestes des difficultés que les élus ne peuvent ignorer.

Aussi, l'ensemble de notre équipe partage la conviction que sortir de ce contexte contraignant pour Malestroit repose et reposera sur le développement économique maîtrisé et diversifié de notre Cité. C'est le sens de notre engagement pris en 2014.

Divers projets économiques émergent sur notre commune. Et c'est uniquement grâce à un travail collectif, main dans la main, de tous les acteurs publics intéressés – Commune, Communauté de communes, Préfecture – que notre soutien sera profitable aux projets locaux et bénéfique pour la vie de notre cité et pour tous les malestroyennes et les malestroyens.

Initiatives locales

Présentation de la modélisation en haute définition du centre-ville de Malestroit par l'entreprise Drone Act'

L'entreprise Drone Act', installée à Malestroit, va maintenant nous présenter en son travail remarquable de modélisation du centre-ville de Malestroit.

Ouverture à toutes propositions

Avez-vous des informations à nous communiquer ou d'autres propositions à faire ?

Clôture de séance

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, il me reste à remercier la presse et le public de leur présence et à vous souhaiter une bonne fin de soirée.